

# **DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS**

Société Anonyme

393 rue Charles Lindbergh

34130 Mauguio

---

## **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**D.D.A.**

Parc de l'Aéroport  
45, rue Jérémy Bentham  
34473 PEROLS

**Deloitte & Associés**

Montpellier Millénaire  
90, rue Didier Daurat  
34170 Castelnau-Le-Lez

## **DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS**

Société Anonyme

393 rue Charles Lindbergh  
34130 Mauguio

---

### **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2019

---

A l'assemblée générale de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENT SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

**Conventions et engagements autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

- **Avances de trésorerie entre la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS et ses filiales HYBRIGENICS et STEM CIS.**

Personne concernée

Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président Directeur Général de DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, et Président du conseil d'administration de la société HYBRIGENICS et Président de la société STEM CIS.

Nature et objet

Convention de trésorerie entre les sociétés DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, HYBRIGENICS et STEM CIS.

Aux termes de cette convention signée le 21 octobre 2019, les parties sont convenues de ce que DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS est chargée d'assurer la coordination de l'ensemble des besoins et excédents de trésorerie de ses filiales.

Modalités

Le solde créditeur du compte courant de HYBRIGENICS dans les comptes de DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS au 31 décembre 2019 s'élève à 326 500 €. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

Le solde débiteur du compte courant de STEM CIS dans les comptes de DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS au 31 décembre 2019 s'élève à 307 223 €. Ce compte courant a été rémunéré à hauteur de 19 972 €.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Avances de trésorerie entre la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS et sa filiale LPA CORP.**

Personne concernée

Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président Directeur Général de DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, et représentant permanent de DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, Présidente de LPA CORP.

Nature et objet

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS a consenti au bénéfice de sa filiale LPA CORP des avances de trésorerie sous forme de compte courant. Ces avances ne sont pas rémunérées.

Modalités

Le solde débiteur du compte courant de LPA CORP dans les comptes de DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS au 31 décembre 2019 s'élève à 2 760 euros, sans mouvement sur l'exercice.

Montpellier et Perpignan, le 11 mai 2020

Les commissaires aux comptes

D.D.A.

Deloitte & Associés

Hervé KERNEIS

Marc PEDUSSAUD

Alain HUDELLET